

Budget

Les missions de services publics assurées par la Ville de Guérande sont retracées dans deux documents comptable et financier :

- Le budget général de la Ville de Guérande
- Le budget annexe des Pompes funèbres



Budget général de la Ville de Guérande

En début d'exercice, le Budget Primitif (BP) du Budget Général (BG) de la Ville de Guérande est voté lors d'un Conseil Municipal. Il retrace toutes...

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Oui Non

✓ Valider



HOTEL DE VILLE
7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h